

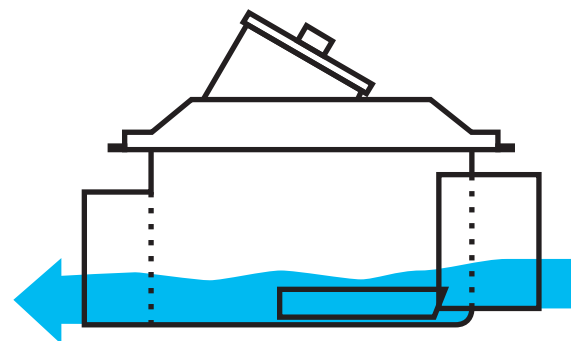
>> COMMENT ÇA FONCTIONNE

Le clapet anti-retour Mainline Fullport Backwater Valve (modèle No. 4963) a été conçu pour offrir à l'installateur et au maître d'ouvrage une meilleure protection contre les retours d'eau.

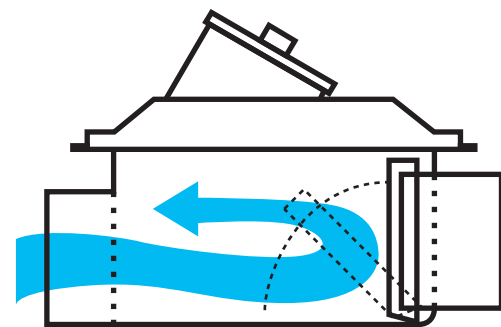
Jusqu'à récemment, la plupart des codes de plomberie ne permettaient pas l'installation d'un clapet anti-retour sur le drain principal d'un immeuble. Les égouts municipaux exercent une pression d'air négative et positive, et le système de ventilation d'un immeuble régule ces différences de pression. La bonne circulation de l'air entre les égouts municipaux et le système de ventilation d'un immeuble est essentielle pour assurer un bon drainage des effluents d'égout. Les seuls clapets anti-retour permis selon les codes originaux étaient ceux de conception « normalement fermés », et ce type de clapet ne permet pas la circulation libre de l'air entre le système de ventilation de l'immeuble et les pressions d'air exercées par les égouts municipaux.

Le clapet anti-retour de Mainline Fullport est de conception à obturateur « normalement ouvert » permettant la libre circulation de l'air. Ce clapet laisse passer l'air librement et, dans le cas de retour d'eau, ses flotteurs déclenchent la position fermée pour protéger l'immeuble contre les retours d'eau.

Des modifications spéciales ont été apportées au code de plomberie canadien depuis l'apparition de cette nouvelle technologie de clapet « normalement ouvert » pour permettre leur installation sur le drain principal des immeubles, alors que l'ancien code permettait seulement l'installation de clapets anti-retour sur la canalisation secondaire de l'immeuble. De nos jours, cette nouvelle méthode de protection contre le retour d'eau par l'installation d'un clapet anti-retour de Mainline l'immeuble est répandue dans l'industrie de la plomberie.



Débit moyen



Débit inverse